

*Editorial*

Yann Schmitt

*the possibilities are endless  
and for me to miss one  
would seem to be groundless*

Lou Reed, « Some kinda love »

Il n'y a pas de résurrection de la métaphysique dans la philosophie analytique. S'il est bien connu maintenant que parmi les continentaux et les analytiques, certains ont tenté d'enterrer vivante la métaphysique, d'autres ont plutôt considéré que leur tâche était non seulement de la faire vivre mais aussi de la faire progresser. Le meurtre n'a pas eu lieu ; lors de l'enterrement, le cercueil était vide et la résurrection sera peut-être un jour nécessaire mais ce sera pour plus tard.

David Lewis (1941-2001) a repris les questions traditionnelles de la métaphysique portant sur ce qui est et sur comment cela est. Mais ce qui est actuel n'épuise pas ce qui aurait pu être. Le possible est au cœur des métaphysique et philosophie lewisiennes. En bon élève de Quine, Lewis a appris à prendre au sérieux les exigences de la quantification pour l'analyse des propositions. C'est pourquoi, et là je vais très vite au résultat, il quantifie sur les mondes possibles et les inclut tous dans son inventaire de ce qui est.

Le texte qui ouvre ce numéro est une biographie de Lewis rédigée par Michele Salimbeni qui prépare un ouvrage sur l'œuvre et la vie de Lewis. Il faut le remercier de nous offrir (en avant première mondiale !) un aperçu du contexte et de la vie de Lewis. Cette petite biographie n'est ni un recueil d'anecdotes, ni un préambule à une lecture psychologisante de l'œuvre. Elle permet avant tout d'incarner, pour nous, un penseur que nous n'avons pas connu ; elle rappelle qu'une œuvre s'écrit à partir d'un caractère, d'une ambition et de contingences dont la plus triste est probablement la mort prématurée.

Le texte suivant est une traduction de « Truth in fiction ». Lewis y explore la possibilité de penser la vérité dans une fiction. Sherlock Holmes est véritablement l'habitant du 221b Baker Street dans les fictions de Conan Doyle et il serait faux de dire qu'il est membre du MI-6. Lewis propose une

analyse progressive de la vérité dans une fiction qui montre comment mobiliser la théorie des mondes possibles avec une prise en compte minutieuse des attitudes épistémiques et linguistiques de ceux qui racontent et écoutent des fictions. Le point central est que des quasi Sherlock Holmes existent dans certains mondes où les histoires racontées par des équivalents, des contreparties, de Conan Doyle sont des récits de faits connus et non des fictions. Ce qui est un récit de fiction dans notre monde est un récit de faits connus dans d'autres mondes. Et c'est dans ces mondes qu'il nous faut chercher ce qui fonde la vérité ou la fausseté de ce que nous disons dans notre monde à propos du contenu de la fiction. « Truth in fiction » est ainsi exemplaire du travail de Lewis. L'usage de la machinerie des mondes possibles permet d'éclairer des problèmes soit apparemment insolubles, soit supposant des positions métaphysiques encore plus difficiles à défendre, selon Lewis, que l'hypothèse de la pluralité des mondes. Mais pourquoi croire en cette étrange hypothèse ? Telle est la question que se pose, bien différemment, Stéphane Chauvier et Frédéric Nef dans leur texte respectif.

Les mondes possibles qui sont actuels pour eux-mêmes et par là aussi réels que le nôtre, sont parfaitement séparés les uns des autres mais offrent un paradis de possibilités infinies. Cette théorie des mondes possibles intrigue, c'est le moins que l'on puisse dire. S. Chauvier prend le parti d'essayer de comprendre presque de l'intérieur les raisons que l'on peut avoir de croire une telle thèse métaphysique, ce qui est l'occasion non seulement de faire une première incursion dans l'œuvre de Lewis mais aussi de comprendre ce qu'est la pratique de la philosophie analytique quand la métaphysique occupe une place aussi essentielle. Ces raisons de croire aux mondes possibles ne peuvent être des preuves ou des démonstrations de leur existence, elles doivent être liées à notre intérêt à en faire un usage théorique. Le principal intérêt que l'on a à croire aux mondes possibles est qu'ils permettent de réduire ce qui paraît être à ce qui est véritablement. Ce qui est véritablement, ce qui a un être propre, est l'ensemble des éléments du monde physique, les points d'espace-temps qui instancient les propriétés fondamentales. Par contre, l'esprit, la causalité, les universaux, les essences et bien d'autres « choses » encore sont réductibles si l'on croit qu'il y a une infinité de mondes. S. Chauvier nous invite alors à comprendre l'adhésion à la thèse des mondes possibles comme un jeu de croire sans accepter.

La théorie des mondes possibles s'accompagne, au moins pour notre monde, d'un matérialisme radical puisque Lewis défend une conception physicaliste du monde. Ceci a bien sûr des conséquences pour la philosophie de l'esprit comme on le verra ci-dessous mais aussi pour la métaphysique. La thèse de la survenance humienne étudiée et critiquée ici

par Frédéric Nef est liée à ce matérialisme ou naturalisme radical. Le monde actuel, le nôtre, est composé de points d'espace-temps ayant des propriétés intrinsèques naturelles et qui n'ont pas de connexion entre eux. Sur ces points et leurs propriétés intrinsèques naturelles surviennent toutes les autres propriétés. Une telle thèse n'a pas à être la simple explicitation de théories physiques mais elle doit au minimum pouvoir être rapportée sans contradiction à des théories physiques reconnues. Or, il semble difficile de donner une interprétation ontologique satisfaisante de la physique quantique sans supposer des états intriqués, c'est-à-dire des états qui sont connectés et qui n'ont pas seulement des relations externes ou des propriétés survenant sur leurs propriétés intrinsèques. Ce holisme ontologique est aux antipodes de la thèse de la survenance et la rend beaucoup moins plausible comme le montre F. Nef.

Non seulement la thèse de la survenance pose problème mais la nature des individus dans les mondes est loin d'être claire puisque si les mondes sont isolés et actuels pour eux-mêmes, alors un individu dans un monde ne peut ni aller dans un autre monde, ni y être en chair et en os d'une quelconque manière. Or, il faut rendre compte de ce qui est possible dans ce monde par les autres mondes, il faut expliquer la possibilité pour X d'être différent de ce qu'il est actuellement. Apparemment, cela mène à l'idée que X est présent dans différents mondes dont les mondes où il est différent du monde actuel. Lewis refuse cette identité transmondaine grâce à sa théorie des contreparties.

L'objet de l'article de Filipe Drapeau Contim est de montrer la force de la théorie des contreparties de Lewis qui, si on la comprend correctement, permet d'associer des éléments de contextualisme à l'essentialisme afin de clarifier l'identité des individus. Le problème initial est de savoir à quoi attribuer la possibilité d'exemplifier une propriété comme être chauve si l'on parle d'un individu actuellement non chauve. Il y a un monde possible dans lequel l'individu est chauve mais est-ce bien le même individu que celui du monde actuel ? Il semble bien. Si l'on dit que Bob Marley aurait pu être chauve alors Bob Marley en tant que membre d'un autre monde possible que le nôtre est chauve, chauve dans ce monde. Lewis refuse cette idée d'un individu transmondain, appartenant à plusieurs mondes possibles. D'où, la notion de contrepartie, c'est-à-dire d'un individu attaché à un monde et qui représente l'individu initial. Bob Marley entretient une relation de contrepartie avec un individu ressemblant qui exemplifie la propriété d'être chauve dans un monde W, ce qui donne les conditions de vérité de « Bob Marley aurait pu être chauve ». Sont ensuite rappelées les avantages de cette théorie : 1) la compatibilité avec le réalisme

quant aux mondes possibles, 2) la solution possible à des paradoxes modaux et 3) la solution au paradoxe des objets coïncidents, point que F. Drapeau Contim développe avec précision. Lewis défend la thèse selon laquelle les objets ont des parties temporelles. On peut, selon la théorie perdurantiste, avoir des objets coïncidents temporairement et si la coïncidence est permanente, alors ils sont identiques puisqu'ils ont toutes leurs parties temporelles en commun. Mais cette solution ne peut être correctement défendue que si la théorie des contreparties est remaniée, ce que Lewis fait dès 1971. En effet, les propriétés modales de coïncidents permanents peuvent différer et cela semble impliquer qu'il y a deux objets ou non un seul. Ces différentes propriétés modales sont la marque de relations de contrepartie différentes impliquant apparemment l'existence de deux objets.

La principale innovation de la seconde théorie des contreparties consiste à souligner le caractère contextuel de la relation de contrepartie. Il n'y a pas de ressemblance sans ressemblance sous un certain aspect et donc A sous un certain aspect peut ressembler plus à B dans un autre monde qu'à C tout en ressemblant plus à C qu'à B sous un autre aspect. Mais de ces deux aspects introduisant des relations de contrepartie différentes, il ne faut pas conclure à l'existence de deux objets. Pourtant, le prix à payer paraît exorbitant : en relativisant la relation de contrepartie, il semble que l'idée d'essence ne soit plus tenable. Si avoir des propriétés essentielles pour A signifie avoir nécessairement une même propriété, cela semble difficile à concilier avec le fait que les propriétés modales sont relatives au contexte, contexte déterminant qu'elles sont les contreparties pertinentes. Pour le dire autrement, pour pouvoir parler d'essence, il faut des faits fixes et non relatifs au contexte et multipliant les relations de contrepartie. Pour prolonger la théorie de Lewis tout en évitant plus distinctement l'anti-essentialisme qui semble l'accompagner, F. Drapeau Contim propose d'utiliser la notion lewisienne de propriété naturelle. On peut limiter la prolifération des relations de ressemblance en insistant sur les espèces naturelles qui font l'objet d'enquêtes scientifiques. Ces espèces naturelles délimitent parmi les relations de contrepartie possibles, les relations qui sont objectives. L'essence d'une chose sera donc l'ensemble des propriétés de cette chose que possèdent aussi ses contreparties naturelles.

Toujours à propos de l'identité des individus et de la nature des mondes, Jiri Benovsky étudie les conséquences sur notre vie de l'interprétation de la physique quantique en termes de mondes possibles incluant la notion de contrepartie. Deux théories des mondes possibles peuvent être développées, l'une avec des mondes branchants, apparaissant au cours du temps, et l'autre avec des mondes non branchants. Les mondes

branchants semblent fournir une hypothèse plus économiques que celle des mondes non branchants car selon cette seconde option, il faut se donner tous les mondes possibles, imaginables ou non. Lewis semble bien adopter cette seconde option qui contredirait l'usage du rasoir d'Occam si la première option est viable.

J. Benovsky part d'une situation de fission, quand un individu devient deux individus entretenant une relation d'identité avec le premier. Imaginons que je sois prêt à prendre un risque, que je fissionne et qu'un individu s'en sorte et l'autre meurt. Compris en première personne, cela n'a pas de sens de délibérer pour savoir si je serai le mort ou le vivant, je serai nécessairement le vivant, le mort n'étant rien. Je me découvre alors, tout simplement, immortel grâce à tous les mondes possibles branchants. Mais je vais aussi vieillir, malgré tous mes efforts, et rester sempiternellement dans des états proches de la mort. J. Benovsky propose une analyse de cette expérience de pensée afin de montrer que nous pouvons concevoir légitimement un futur où chacun se pense mort sans penser ce que c'est que de faire l'expérience de sa mort.

Il faut ensuite prolonger la réflexion sur notre identité et le possible par une analyse de notre nature. Sommes-nous libres ? Sommes-nous des êtres purement matériels ou notre esprit est-il d'une autre nature que notre corps ? Les articles de Ghislain Le Gousse et de Pascal Ludwig permettent d'explorer ce que l'on pourrait appeler la philosophie naturaliste de la personne développée par Lewis.

En effet, dans un cadre naturaliste comme celui que défend Lewis, il est possible soit d'éliminer la liberté et de considérer qu'elle est une illusion, soit d'analyser d'une certaine manière les concepts de liberté, de pouvoir et de lois de la nature (et d'autres encore) pour manifester la compatibilité entre la liberté et le déterminisme causal universel. G. Le Gousse expose dans son article la critique par Lewis (en 1981) de l'argument incompatibiliste de la conséquence. Cet argument vise à refuser le compatibilisme en montrant que si une action est déterminée par le passé et les lois de la nature et si l'agent n'a pas de pouvoir sur le passé et les lois de la nature, alors il n'a pas le pouvoir de changer les conséquences du passé et des lois de la nature. Il n'a pas le pouvoir d'agir autrement et ne semble pas libre : liberté et déterminisme sont incompatibles.

Lewis répond à cet argument en affirmant que l'agent a en son pouvoir de faire quelque chose qui contredirait le déterminisme, même s'il n'exerce pas ce pouvoir, ou plus précisément qu'il a le pouvoir d'agir de telle sorte que son acte contredirait une ou plusieurs lois. Il ne peut exercer ce pouvoir car cela serait contradictoire, le déterminisme l'en empêche,

mais il a ce pouvoir d'agir autrement. Pour rendre compte de ce pouvoir, Lewis montre qu'il s'agirait d'un miracle faible, d'une possible violation d'une loi de la nature au pouvoir de l'agent. Si l'agent avait agi autrement, alors une loi aurait été légèrement différente, l'agent ne rendant pas fausse directement la loi. Van Inwagen a objecté qu'attribuer un pouvoir de faire des miracles pour rendre compte de la liberté dans un cadre compatibiliste ou pour s'opposer à l'argument de la conséquence est peu probant car l'on croit très difficilement que le pouvoir de faire des miracles soit possible. On le voit, ce qui ici pose problème, est la nature du pouvoir de faire autrement, point que n'étudie pas Lewis. G. Le Gousse propose deux interprétations du pouvoir dans un cadre compatibiliste. 1) Lewis peut opter pour une analyse leibnizienne du pouvoir d'agir autrement. Même si un agent est déterminé à agir, il reste la possibilité logique qu'il ait agi autrement, mais justement, ce n'est qu'une possibilité logique et non un pouvoir d'agir. 2) On développe une analyse conditionnaliste du pouvoir d'agir : si l'agent avait choisi autrement, il aurait agi autrement, il a bien le pouvoir d'agir autrement. G. Le Gousse suggère qu'une telle analyse serait celle qu'adopterait Lewis.

La philosophie de l'esprit de Lewis manifeste un autre aspect de son naturalisme. P. Ludwig montre en quoi la théorie de la survenance du mental sur le physique est dépassée par une thèse plus forte : l'identité du mental et du physique, une identité non pas seulement des occurrences mais des types, ce qui pose le problème de l'expérience consciente ou phénoménale.

Pour comprendre la théorie de l'identité, il faut revenir sur la procédure par laquelle on peut associer des termes de la psychologie populaire et ceux de la physique ou plus précisément de la neurologie. P. Ludwig montre bien comment Lewis reprend la filiation Ramsey-Carnap tout en opérant un virage réaliste – là où Carnap en restait à une conception relativiste – en vue d'un fonctionnalisme analytique. L'identité entre états mentaux et états physiques se justifie sur la base d'une approche fonctionnaliste et causale du mental. Il faut déterminer les relations de cause à effet définissant fonctionnellement les états mentaux pour ensuite chercher quels états neurologiques réalisent ces rôles. On objectera qu'une telle approche reste trop descriptive et surtout *a priori* puisqu'elle vise à atteindre les entités à partir d'une simple analyse descriptive. La solution consiste à insister sur la présence d'un élément externaliste car n'importe quel modèle n'est pas pertinent pour interpréter la théorie. Il y a en effet des propriétés naturelles, des manières plus ou moins naturelles de découper la réalité. Ces propriétés, nous les cherchons empiriquement, ce qui n'est pas sans effet en retour sur les définitions des termes de la théorie.

Reste le lancinant problème du physicalisme : la conscience au sens phénoménal et non intentionnel. Il est bien difficile de préciser l'analyse fonctionnaliste qui opère en troisième personne c'est-à-dire en cherchant le rôle causal des *qualia*, afin de décrire l'effet que cela fait de vivre à la première personne. P. Ludwig explique alors que pour Lewis, il ne faut pas attendre une explication d'un accès aux propriétés intrinsèques des états conscients. Le physicaliste a seulement à montrer qu'il peut trouver des propriétés naturelles qui expliquent au mieux ce que nous appelons la conscience phénoménale. Il doit aussi répondre à des objections comme celle proposée par Jackson du savoir de Mary. À cette occasion, Lewis défend que Mary acquière un savoir-faire et non une information sur un fait du monde qu'elle ignorait et qu'une approche en troisième personne ne saurait expliciter.

Une théorie de la nature des personnes ne peut suffire. En effet, nous ne vivons pas seuls, ce qui est parfois une bénédiction et trop souvent un cauchemar. Le plus délicieux est bien sûr le mélange des deux mais Lewis n'a pas développé de théorie de l'amour<sup>1</sup>. Parce que nous sommes sociaux, il nous faut donc comprendre comment nous nous coordonnons et comment nous produisons des conventions.

L'influence de Hume sur l'œuvre de Lewis est plusieurs fois soulignée dans ce dossier. Eléonore Le Jallé l'étudie à propos de la convention tout en donnant une présentation générale de l'analyse de la convention. Contre Quine, Lewis entend exposer la manière dont les conventions linguistiques dépendent de conventions non-linguistiques sans tomber dans le cercle d'une explication des conventions linguistiques qui supposeraient un accord linguistique. Il y a des accords ou conventions tacites prélinguistiques qui sont des conventions et l'on peut concevoir une convention par une des définitions synthétiques (certes incomplète) donnée par Lewis : « des régularités comportementales soutenues par un intérêt à se coordonner et par une attente que les autres accompliront leur part ». Une convention vient répondre à un problème de coordination dans lequel les agents ont à harmoniser des préférences en tenant compte de ce qu'il croit que les autres peuvent faire et préférer. Ce système d'attentes repose ainsi sur une connaissance commune du système d'attentes et de préférences des autres agents. Le rapprochement avec l'exemple humien de la coordination des rameurs permet de montrer comment convention et promesse peuvent être séparées, les rameurs ne se promettant rien l'un à l'autre. On voit bien

---

<sup>1</sup> Dieu lui apparaît ainsi plutôt sous les traits du mal : « Divine Evil » in Louise Anthony (éd.), *Philosophers Without Gods*, Oxford, Oxford University Press, p. 231–242.

ainsi comment les conventions et les accords prélinguistiques opèrent en installant une habitude et une connaissance commune.

Cette notion centrale de connaissance commune est l'objet de l'article de Paul Egré et d'Olivier Roy. Ils soumettent l'hypothèse de la connaissance commune à une forme de test en la confrontant à celle de coordination. Faut-il nécessairement une connaissance commune au sens de Lewis pour assurer une bonne coordination entre des agents ? La rationalité de la coordination dépend du choix d'une action par des agents qui ignorent les choix des autres agents tout en ayant des intérêts. Un équilibre de Nash, selon la théorie des jeux, définit alors des stratégies dont aucun des agents n'a intérêt à dévier et qui donnent lieu à une bonne coordination. Mais ceci ne constitue pas encore une convention, il faut ajouter une connaissance commune dit Lewis, des attentes et des croyances sur les croyances des autres (et des croyances sur les croyances sur les croyances, et ainsi de suite dans la limite de la rationalité des agents). La connaissance commune semble ainsi nécessaire non pour faire apparaître l'équilibre mais pour le maintenir, ce qui est essentiel pour une définition régulariste de la convention. Or même dans ce cas, si l'on confronte minutieusement la théorie de Lewis à la théorie des jeux, le maintien de la coordination ne passe pas nécessairement par la connaissance commune. Par contre, cette notion est importante pour comprendre la fiabilité de la coordination entre agents rationnels, la fiabilité de la répétition d'un comportement.

La coordination et les conventions ne suffiront pas à fournir une théorie de la vie interpersonnelle, on attendrait de Lewis une éthique. Même si Lewis n'est pas d'abord connu pour son travail en philosophie morale, Isabelle Pariente-Butterlin montre comment sa théorie des dilemmes moraux permet de discuter le paradigme kantien en éthique. Si dans l'interprétation kantienne de la morale, l'exigence de non-contradiction est centrale, ne plus concevoir les dilemmes éthiques sur le simple mode de la non-contradiction doit permettre d'échapper à cette approche kantienne qui définit la vie éthique par la cohérence à soi. L'originalité de la position de Lewis tient au type de dilemmes qu'il analyse : il ne s'agit pas d'une contradiction entre deux principes ou deux obligations mais de la contradiction d'un principe avec lui-même. Le principe de véracité peut entrer en contradiction avec lui-même comme dans le cas suivant : si un policier a fait le serment de faire punir les coupables connus et que pour ne pas mentir sous serment lors d'un procès, il échoue à faire condamner un coupable, il a rompu son serment pour ne pas rompre un serment. Ainsi, même si l'on résout un dilemme entre deux principes en hiérarchisant les principes, on n'échappe pas encore à la possibilité d'une contradiction

interne à un principe. La vie éthique ne peut donc pas se résumer à fuir la contradiction.

En décrivant l'action comme ayant des conséquences imprévues, on peut comprendre qu'une action honnête puisse mener à une situation où seule l'infraction au principe initialement adopté est éthiquement acceptable. Ceci mène à la distinction cruciale entre le déontiquement nécessaire et l'obligatoire qui relève de la vie éthique idéale. Une obligation qui doit être idéalement respectée peut dans certaines circonstances mener à une contradiction et n'être pas déontiquement nécessaire. Il n'en reste pas moins qu'il peut être obligatoire de faire cette action si on l'inscrit dans un cours d'actions plus général.

Ce numéro s'achève par le texte de Nancy Murzilli sur la fécondité de l'approche par les mondes possibles pour l'analyse des fictions littéraires. Après avoir rappelé l'origine de la théorie des mondes possibles et l'originalité de l'approche de Lewis par rapport à Kripke, N. Murzilli met en question la pertinence de l'approche lewisienne, en regard notamment du pragmatisme. Lewis vise à mieux comprendre la possibilité d'une vérité dans une fiction en passant des objets fictionnels aux mondes de la fiction. Tout énoncé relatif à une fiction doit être, selon Lewis, préfixé par l'opérateur « dans la fiction *f*... » pour prendre un sens et être vrai ou faux. ; les termes ayant une référence dans un monde où la fiction est en réalité le récit de faits connus. Mais un énoncé n'existe pas abstraitement, il est toujours dans un contexte, ici celui du récit d'une fiction par un auteur qui fait semblant de parler d'un monde où ce qu'il dit serait un fait connu. Ainsi, pour être compris, ce récit prend appui sur un arrière-plan de croyances mais c'est finalement toujours un monde possible qui est visé car Lewis cherche à préserver la possibilité d'une référence en se donnant un monde réel qui est certes non actuel pour nous. Mais est-il nécessaire de recourir aux mondes possibles à la Lewis pour rendre compte des conditions de vérité des énoncés fictionnels ? Walton défend une version plus économique de l'interprétation des fictions car pour lui, si un énoncé est fictionnel, c'est parce que quelqu'un fait semblant d'y croire et contre Lewis, on peut s'interroger sur la nécessité d'en dire plus sur le monde de la fiction. Il n'est peut-être pas nécessaire de croire qu'il y a bien un monde réel comparable au nôtre où l'intrigue de la fiction a lieu. La vérité des énoncés de fiction devient moins centrale et laisse la place au problème des constructions imaginaires et des contraintes qui s'exercent sur leur élaboration à l'intérieur de notre monde, par exemple dans la lignée des travaux de Goodman.

Chère lectrice, cher lecteur, à la fin de ce numéro, vous allez vous dire que vous auriez pu en lire plus. Manquent à ce volume, déjà volumineux, des analyses directes de l'épistémologie, de la théorie de la causalité, de la méréologie ou même de la philosophie de la religion, thèmes tous discutés par Lewis. Les contingences de la vie universitaire et humaine en général, celles de notre monde actuel, n'ont pas permis d'explorer ces questions. Mais les lecteurs ne se feront pas trop de bile car bien évidemment, des contreparties d'eux-mêmes ont lu d'excellents articles sur ces questions et en ont été édifiées. Pas sûr qu'actuellement cela *nous* suffise ...

### **Lewis en français : une petite bibliographie<sup>2</sup>**

- « Langages et langage » in *Réseaux*, vol. 11, n° 62, 1993
- Avec Rae Langton, « Comment définir “intrinsèque” », *Revue de Métaphysique et de Morale*, vol. 4, n° 36, 2002
- « Douleur de fou, douleur de martien » in *Philosophie de l'esprit, psychologie du sens commun et sciences de l'esprit*, D. Fisette et P. Poirier (éds.), Paris, Vrin, 2002
- « Une nouvelle tâche pour une théorie des universaux » in *Concept et Catégorie*, numéro spécial des *Cahiers Philosophiques de Strasbourg*, vol. 17, Paris, Vrin, 2004
- « Insaisissable connaissance » in *Philosophie de la connaissance*, J. Dutant et P. Engel (éds.), Paris, Vrin, 2005
- *De la pluralité des mondes*, Paris-Tel Aviv, Éditions de l'Eclat, 2007
- « Contre les universaux structuraux » in *Métaphysique contemporaine. Propriétés, mondes possibles et personnes*, E. Garcia et F. Nef (éds.), Paris, Vrin, 2007
- « La causalité » in *Ontologie : Identité, Structure et métaontologie*, L. Schneider, F. Nef et Y. Schmitt (éds.), Paris, Vrin, 2013

---

<sup>2</sup> Pour une bibliographie complète, on se reportera à l'entrée « David Lewis » de la *Stanford Encyclopedia of Philosophy* : <http://plato.stanford.edu/entries/david-lewis>